

Retrait de produits en amiante-ciment à l'air libre

Référence :
SEC186

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: Amiante

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

OBJECTIFS

- Connaitre les modalités de réalisation des travaux en conformité avec la réglementation luxembourgeoise.
- Savoir évaluer les risques, préparer le plan des travaux et contrôler la réalisation des chantiers de démontage de plaque en amiante-ciment sur des toits ou des murs extérieurs.

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 19.11.18).

Personnes concernées :

Personnel d'encadrement des entreprises du gros-oeuvre et du parachèvement

CONTENU

- Le minéral d'amiante
- Médecine du travail concernant l'amiante
- Utilisation de l'amiante
- Prescriptions et réglementation concernant l'amiante
- Inventaire d'amiante et évaluation d'amiante
- Assainissement de produits en amiante-ciment à l'extérieur
- Élimination des déchets
- Surveillance des travaux d'assainissement
- Démonstration pratique
- Test écrit

PÉDAGOGIE

/

PRÉREQUIS

LC ACADEMIE S.A.

1a Um Woeller
L-4410 Soleuvre

T. (+352) 28 10 99 - 1
F. (+352) 28 10 99 - 555
info@lc-academie.lu
www.lc-academie.lu

R.C.S. Luxembourg B192911
Autorisation ministérielle
10054397
N° TVA : LU 27383268

BILL LULL IBAN LU70 0023 7100 9405 6700
CELL LULL IBAN LU35 0141 2546 9940 3000
BGLL LULL IBAN LU60 0030 0944 6925 0000

VALIDATION DE LA FORMATION

A la fin de la formation, un contrôle individuel (Test écrit) des connaissances sera réalisé en présence de l'ITM.
En fonction du résultat de ce contrôle, un certificat sera délivré.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise